

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 3 au dimanche 9 juillet 2023



**POLICE**  
RIVIERA

**418 interventions**



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**101 interventions**



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**66 jours de service**

Interventions en faveur de la collectivité (IFC) pour le  
Montreux Jazz Festival



**SDIS**  
RIVIERA

**15 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Blonay - Saint-Légier**



06.07.2023 - 1605 : parapente

Un parapentiste prend son envol depuis les Pléiades à destination de Blonay. Arrivé à quelques mètres du sol, il perd la maîtrise de sa voile et chute lourdement au sol. Blessé, l'intéressé est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à un centre hospitalier à Lausanne. Les opérations se déroulent en collaboration avec la Police cantonale.



### **La Tour-de-Peilz**



03.07.2023 – 1640 : occupation accessoire

Un policier intercepte un adolescent qui manipule son téléphone portable en circulant sur la route de Saint-Maurice au guidon de sa trottinette électrique. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Montreux**



Clarens, 03.07.2023 – 0010 : nuisances sonores

Police Riviera est sollicitée pour des nuisances sonores à l'avenue Alexandre-Vinet auprès d'un groupe de personnes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'un appareil diffuseur de son. Le détenteur du dispositif, déjà sensibilisé à cette problématique en début de soirée, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Clarens, 04.07.2023 – 1535 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue Eugène-Rambert. Il perd la maîtrise de son engin pour une raison indéterminée et chute sur le flanc gauche. Blessé, il est acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage ambulancier. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



06.07.2023 – 0400 : conduite sans permis de conduire à 15 ans

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue Claude-Nobs, les policiers interceptent un automobiliste qui circule à contre-sens. Lors des contrôles d'usage, il s'avère qu'un jeune de 15 ans se trouve au volant. L'intéressé et ses deux passagers, tous mineurs, sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits.

09.07.2023 – 0610 : ouverture tardive d'un établissement

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue des Alpes, les policiers constatent qu'un établissement public demeure ouvert après l'heure autorisée. Le gérant est dénoncé à l'autorité compétente.



### Pollution sonore

Durant la semaine du 3 au 9 juillet, onze automobilistes à la conduite bruyante et sportive sont interceptés sur la rue du Lac et l'avenue du Châtelard à Clarens ainsi que sur les avenues du Casino, Claude-Nobs et la Grand-Rue à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Vevey**



### 08.07.2023 – 2120 : fumée inquiétante dans un restaurant et un immeuble

Alors qu'une importante fumée commence à envahir la cage d'escalier d'un immeuble locatif du centre-ville, les habitants font appel aux pompiers. En collaboration avec une patrouille de Police Riviera, six sapeurs-pompiers se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2'000 litres. Ils constatent que la fumée provient d'un restaurant et que la concentration en particules toxiques est par endroits trop importante dans l'immeuble. Les pompiers utilisent un ventilateur pour écarter tout risque pour la santé des occupants de l'immeuble et du restaurant. Le cas sera ensuite traité par les services publics compétents.



### 09.07.2023 – 2115 : dommages à la propriété

Police Riviera est sollicitée pour deux individus qui brisent la vitrine d'un commerce du centre de Vevey. Rapidement sur place, les policiers interpellent les auteurs. Ceux-ci sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

### Pollution sonore

Les 5 et 8 juillet, les policiers interceptent un automobiliste et un motocycliste qui accélèrent fortement sur les avenues de la Gare et Général-Guisan. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Veytaux**



### Contrôle de la circulation avec appareil de mesure de vitesse

Un contrôle de la circulation est organisé à l'avenue de Chillon, le mardi 4 septembre entre 18h30 et 20h30. Près de 250 infractions de vitesse sont constatées. Sept amendes d'ordre sont délivrées pour diverses infractions et deux dénonciations sont effectuées auprès de l'autorité compétente, pour ivresse non qualifiée et conduite sans permis. De nombreux automobilistes sont sensibilisés à la campagne de prévention visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés.

### Autres



Dans le cadre du Montreux Jazz Festival, des astreints de la protection civile sont engagés pour la gestion de la circulation et l'accès aux parkings en ouvrage. Un aide à la conduite (AIC) est engagé au centre d'engagement et de coordination (CECO).

### Autoroute A12, 03.07.2023 – 1650 : importante pollution sur l'autoroute

Sept pompiers du SDIS Riviera, en collaboration avec le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier et de la Police cantonale fribourgeoise, sont mobilisés pour l'accident d'un véhicule de chantier. Une remorque transportant une nacelle à chenilles s'est renversée sur la bande d'arrêt d'urgence et de l'huile hydraulique a atteint les trois voies de circulation, les rendant dès lors très glissantes. Les pompiers parviennent, sur la centaine de mètres touchés, à traiter la pollution en récolant et évacuant les produits dangereux.

### 06.07.2023 – 2210 : pompiers en renfort pour un important incendie en Valais

Dans le cadre du dispositif mis en place en raison d'un important incendie survenu dans un bâtiment industriel à Vétroz (VS), dix pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés en renfort. Ils se rendent notamment sur les lieux avec un camion tonne-pompe 2'000 litres et une remorque APR (appareils de protection respiratoire). Leur mission se termine le lendemain matin, aux environs de 8h00.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.07.23	Chardonne, Rte de Bellevue	50 km/h	69 km/h	*	22	*
04.07.23	Veytaux, Av. de Chillon	50 km/h	73 km/h	*	247	*
05.07.23	Blonay, Rte de Vevey	50 km/h	74 km/h	*	119	*
06.07.23	Jongny, Ch. de la Tuilière	30 km/h	50 km/h	*	26	*
07.07.23	La Tour-de-Peilz, Av. de Bel-Air	30 km/h	43 km/h	*	17	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	38'274	27	27	0.141 %